

CAREMA INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 546 420 euros
Siège social : 1611 Route de Conliège
39570 PERRIGNY
814 266 912 RCS LONS LE SAUNIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 24 novembre,
À 14 heures,

Les associés de la Société CAREMA INVESTISSEMENTS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- Madame Caroline BONGLET, titulaire de 4343 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Madame Emanuelle BONGLET, titulaire de 3593 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Monsieur Hervé BONGLET, titulaire de 161049 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Madame Marie-Claude LAMY, titulaire de 8336 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 177 321 actions sur les 177 321 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hervé BONGLET, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination de Directeurs Généraux,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Directeur Général, à compter du 1^{er} décembre 2025 et pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Madame Caroline BONGLET
Née à LONS LE SAUNIER (39) le 28 janvier 1987
De nationalité française
Demeurant 1611 Route de Conliège 39570 PERRIGNY

Et

Madame Emanuelle BONGLET
Née à LONS LE SAUNIER (39) le 21 juin 1989
De nationalité française
Demeurant 2 Rue de la Source 39570 MONTAIGU

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Caroline BONGLET et Madame Emanuelle BONGLET disposeront des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Madame Caroline BONGLET et Madame Emanuelle BONGLET auront comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Caroline BONGLET et Madame Emanuelle BONGLET continueront de bénéficier des conditions de leur contrat de travail actuel dans la société ENTREPRISE BONGLET, et notamment :

- statut cadre,
- reprise de l'ancienneté de la société ENTREPRISE BONGLET, avec prime d'ancienneté maintenue,
- congés payés,
- même régime des heures supplémentaires,
- maintien de tous les avantages sociaux actuels (notamment régime de prévoyance maladie, maternité, invalidité, décès, etc.).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

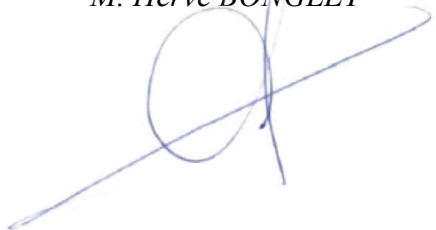
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

M. Hervé BONGLET

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'H' and 'B'.

Mme Emanuelle BONGLET

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'E' and 'B'.

Mme Marie-Claude LAMY

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'M' and 'L'.

Mme Caroline BONGLET

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'C' and 'B'.